

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit GRANULES DE ALFALFA
Utilisations identifiées Produit agricole - Ingrédients alimentaires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distribué par : Pestell Nutrition
141 Hamilton Rd
New Hamburg ON
CANADA N3A 2H1

Téléphone : +1 519 662-2877
Email : qa@pestell.com

En cas d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666 (CAN)
CHEMTREC (800) 424-9300 (États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (GHS) Non classés
Étiquetage SGH Aucun étiquetage applicable
Pourcentage N'est pas applicable
Mention de danger Les substances ne répondent pas aux critères de classification

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	Pourcentage	CAS.NON.	Classification
Granules de alfalfa	100%	N / A	Non classés

Ce matériau est fabriqué à partir de produits naturels et peut contenir des micro-organismes naturels. Des précautions appropriées sont conseillées pour prévenir l'infection des plaies ouvertes, l'inhalation de quantités excessives de poussière et l'irritation des yeux. Les bonnes pratiques d'hygiène nécessaires pour éviter les risques pour la santé liés aux substances naturelles telles que le sol, le bois, etc. doit être respecté.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation Déplacez-vous à l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau Rincer à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Lentilles de contact Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Général Assurez-vous que le personnel médical connaît le ou les matériaux impliqués et prend des précautions.
Inhalation Un contact prolongé avec de grandes quantités de poussière peut provoquer une irritation mécanique.
Contact avec la peau Le contact de la peau avec de grandes quantités de poussière peut provoquer une irritation mécanique.
Lentilles de contact Le contact peut provoquer une irritation due à l'abrasion mécanique.
Ingestion Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO ₂).
Moyens d'extinction inappropriés	N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.
Risque d'incendie:	Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion notés.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Lors d'un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, émet des fumées toxiques et des gaz toxiques. Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Éloignez le personnel inutile.
Équipement protecteur	Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Précautions environnementales	Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Évitez le rejet dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	Arrêtez le flux de matière, si cela ne présente aucun risque. Après la récupération du produit, rincer la zone avec Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Conditions d'un stockage sûr, y compris Toutes incompatibilités	Conserver dans un emballage fermé, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker à l'écart des matières incompatibles (voir section 10 de la FDS).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle	Aucune limite d'exposition professionnelle (VLEP) n'a été établie pour ce produit ou son composants chimiques.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique notée pour le ou les ingrédients.
Ingénierie appropriée Les contrôles	Une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air par heure) doit être utilisée. Ventilation les tarifs doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utilisez des enceintes process, une évacuation locale ventilation ou autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux atmosphériques en dessous des recommandations Les limites d'exposition. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection des yeux / du visage	En cas de dégagement de poussière, portez des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux (ou des lunettes).
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Autre	Portez des vêtements de protection appropriés.

GRANULES DE ALFALFA (SDS)

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Risques thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.
Hygiène générale	Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire et / ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et les équipement pour éliminer les contaminants.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence / état physique	Granulés
Pression de vapeur (mm Hg à 20 ° C)	Indisponible
Densité de vapeur (Air = 1,0)	Indisponible
Masse volumique en vrac	Indisponible
Solubilité dans l'eau	Indisponible
Gravité spécifique (gm / cc, eau = 1,0)	Non disponible
% Volatil par volume	Non volatile
Plage d'ébullition (degrés Celsius)	Indisponible
Point de fusion	Indisponible
Coefficient de distribution eau / huile	Non disponible
pH	Indisponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des conditions normales.
Réactivité:	Le matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter Incompatible Matériaux	Contact avec des matériaux incompatibles.
Décomposition dangereuse Des produits:	Des fumées et des gaz irritants et / ou toxiques peuvent être émis sur le produit. décomposition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:	Non classés
Données LD50 et CL50:	Indisponible
Corrosion cutanée / irritation cutanée:	Aucun effet indésirable dû à l'inhalation n'est attendu.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classés
Mutagénicité des cellules germinales:	Non classés
Tératogénicité:	Indisponible
Cancérogénicité:	Non classés
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classés
Toxicité pour la reproduction:	Non classés
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Non classés
Risque d'aspiration:	Non classés

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela ne exclure la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet sur l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.
Potentiel bioaccumulatif	Pas de données disponibles
Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles
Autres effets indésirables	Aucun autre effet environnemental néfaste (p. Ex. Appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) sont attendue de ce composant.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Réglementations locales d'élimination	Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.
Code de déchet dangereux	Le code déchet doit être attribué lors d'une discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.
Code de déchet dangereux	Le code déchet doit être attribué lors d'une discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Les contenants ou doublures vides peuvent conserver certains résidus de produit. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés d'une manière sûre.

Emballage contaminé

Les conteneurs vides doivent être transportés vers un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivez l'étiquette d'avertissements même après le vidage du conteneur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément au DOT	Non réglementé pour le transport
Conformément à IMDG	Non réglementé pour le transport
Conformément à l'IATA	Non réglementé pour le transport
Conformément au TMD	Non réglementé pour le transport
Transport en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et du CIB Code	N'est pas applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales américaines	Tous les composants sont répertoriés ou exclus de l'US EPA TSCA Liste d'inventaire. Ce produit n'est pas connu pour être un "dangereux Matériel" tel que défini par la norme OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
TSCA Section 12 (b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt.D)	Non réglementé
Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)	Non listé
Notification de libération d'urgence SARA 304	Non réglementé
Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)	Non répertoriées

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Non
Danger retardé - Non
Risque d'incendie - Non
Risque de pression - Non
Risque de réactivité - Non

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse Non listé.
SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non
SARA 313 (rapport TRI) Non réglementé.

Autres réglementations fédérales

Clean Air Act (CAA) Section 112 Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)
Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112 (r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130)
Non réglementé.

Loi sur la salubrité de l'eau potable (SDWA)
Non réglementé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de les propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables les dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Version: 1

Date de la version: 8 Avril 2021